

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>25/04/2014</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <b>25/04/2014</b>	N° d'enregistrement <b>F09114 P0049</b>
--	---	--

### 1. Intitulé du projet

Défrichement dans le cadre d'une extension de carrière de calcaire et dolomie (commune d'Argelliers, Hérault)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BIOCAMA Industrie

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BONNIER Rachel, Directrice Technique

RCS / SIRET

353 513 666 00027

Forme juridique

SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51.a	défrichement préalable à une exploitation de carrière sur 8, 9 ha.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le défrichement permettra de poursuivre l'extraction des matériaux en continuité de la carrière actuellement autorisée par l'arrêté préfectoral du 17/12/2001.

## 4.2 Objectifs du projet

Suppression de toute végétation, dont les arbres et les arbustes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les terrains à défricher correspondent à une chênaie verte soit sur lapiaz soit entrecoupée de pelouse à Brachypode rameux.

Compte tenu de la progression de l'exploitation de la carrière, les travaux de défrichage seront effectués de façon échelonnée. Cf. le plan joint "Phasage de défrichage".

De plus, le défrichage respectera un calendrier établi par des écologues.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite aux opérations de défrichage, la société BIOCAMA procédera au décapage des terrains et à l'extraction du gisement.

Les terrains défrichés puis exploités seront, autant que possible, remis en état de façon coordonnée à l'avancée de l'exploitation.

La remise en état globale du site interviendra durant les 6 derniers mois de la nouvelle autorisation ICPE.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette demande de défrichement est nécessaire en parallèle à la procédure de demande d'autorisation au titre des ICPE (dossier en cours de rédaction, non déposé).

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement au titre du Code forestier.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelle à défricher : n° 167 pour partie, Section cadastrale B, lieu-dit "Mas de Cournon": 88660 m <sup>2</sup> n°196 pour partie : 750 m <sup>2</sup>	8 ha 94 a 10 ca

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Carrière du Mas de Cournon  
34380 ARGELLIERS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Autorisation en cours, du 17/12/2001 au 17/12/2016

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Défrichement puis exploitation du gisement.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain naturel: chênaie verte soit sur lapiaz soit entrecoupée de pelouse à Brachypode rameux.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Les terrains du projet sont situés en zone Nc du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune d'Argelliers, approuvé initialement le 28 décembre 2001. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours, avec actuellement la procédure de concertation avec la population organisée par la mairie.  
La zone NC est « une zone de richesse économique dans laquelle les terrains doivent être réservés à l'exploitation agricole, l'exploitation des ressources du sous-sol ou de la forêt ».  
Selon l'article NC 1, sont admises :  
« dans les secteurs NC m, seules sont admises les ouvertures de carrières et les installations et occupations du sol liées à leur exploitation. »

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trois ZNIEFF de type I et deux ZNIEFF de type II se trouvent à proximité (moins de 6 km) ou sur la zone étudiée.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Argelliers est dotée d'un PPRI. Le secteur demandé en défrichement n'est pas concerné (source: Mairie d'Argelliers).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux SIC sont présents à l'ouest et à l'est du projet. Ils dépendent de la directive européenne dite « Habitats ». La zone d'étude est incluse dans une ZPS, une autre est située à plus de 6 km à l'ouest. Elles dépendent de la directive européenne dite « Oiseaux ».
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Monument historique classé le plus proche de la carrière, l'Eglise d'Argelliers, se trouve à près de 4 kilomètres de distance. Le château de Cambous à Viol-en-Laval ou l'Eglise St-Sylvestre-des-brousses sont également éloignés. Le service de la DRAC LR ne nous a signalé aucun autre élément du patrimoine dans l'environnement proche de la carrière.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ecologie: Le défrichement est susceptible de déranger la faune et va détruire des espèces de faune et de flore. Un dossier de demande de dérogation de destruction d'espèces va être produit. Différentes mesures de protection seront suivies selon les préconisations de CBE, comme le respect d'un calendrier de travaux. Le périmètre d'extraction de la carrière - et donc de défrichement- a d'ores et déjà été réduit au nord-est pour éviter des enjeux.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ecologie

Espaces naturels et forestiers : 8, 9 ha à défricher

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?

Risques de feux de forêt mais pas de PRIF à notre connaissance sur la commune.

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?

Le défrichage occasionnera du bruit. L'exploitation en carrière est également génératrice de bruit.

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Pas de vibration occasionnées par le défrichage. Par contre, l'exploitation de la carrière, pour laquelle sera nécessaire le défrichage, utilise des tirs de mine pour extraire le gisement.

Est-il concerné par des vibrations ?

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet susceptible d'intéresser notre étude n'a été identifié.  
Le Cabinet Barbanson Environnement (CBE) qui a effectué l'étude d'impact naturaliste du dossier ainsi que l'étude des incidences du projet sur le réseau Natura 2000, note également que « Les seuls projets dont nous avons connaissance et qui ont reçu un avis de l'autorité environnementale sont trop éloignés de la carrière ici étudiée pour que des effets cumulés soient réellement envisageables. Il s'agit :  
- d'un projet de parc photovoltaïque sur la commune de Murles (12 kilomètres de la carrière)  
- du projet d'extension de la ZAC de Prada à Montarnaud (11 kilomètres de la carrière).  
Ainsi, aucun effet cumulé du projet de renouvellement et d'extension de la carrière d'Argelliers avec les projets alentour n'est attendu.»

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement envisagé s'inscrivant dans un programme de travaux avec l'exploitation de la carrière, il nous semble opportun d'intégrer les informations concernant l'état des lieux, les effets et mesures et autres analyses nécessaires à l'autorisation de défrichement, à l'étude d'impact ICPE.  
Ainsi, une étude d'impact commune ICPE/défrichement nous semble être adaptée à ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	X
2	un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	X
4	un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Phasage de défrichement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **VENDARGUES** le **22 AVRIL 2014**

Signature


